

Madame,

Je vous sais gré de votre patience et vous transmets les remerciements du député William Martinet pour votre courrier. Il en a pris connaissance attentivement, et a déjà répondu à des courriers similaires aux vôtres.

Le député est personnellement favorable à la limitation à 110km/h des véhicules sur autoroutes. Cependant, son groupe parlementaire n'a pas encore arrêté de position sur la question, je ne peux donc vous renseigner à ce propos.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,

Cassandre BLIOT

Directrice du cabinet de William MARTINET, député de la 11ème circonscription des Yvelines